

Appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de pontier.

■ PUBLIC - PREREQUIS

- Toute personne (débutante, expérimentée, renouvellement) appelée à conduire un pont roulant à commande au sol ou en cabine ou à la télécommande et/ou amené à effectuer un élingage. Aptitudes médicales requises.
- Conducteurs aptes médicalement. 18 ans au minimum.

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître toutes les règles de conduite des ponts en sécurité conformément au code du travail
- Effectuer différents élingages dans les règles de l'art
- Assurer en sécurité la prise d'une charge au sol, son déplacement et sa dépose
- Commander par gestes

■ PEDAGOGIE

- Théorie et pratique appliquée à l'activité d'élingage et de levage de l'entreprise
- Contrôle final de connaissances
- Avis de délivrance d'autorisation de conduite en application de R 4323-55 à R 4323-57 du Code du travail.
- Moyens mis à disposition par l'entreprise : pont roulant, élingues, accessoires servant au levage en bon état, différentes charges à lever et à transporter

Durée :

- Formation : 1 à 2 jours

Document remis : Chaque stagiaire reçoit un support de cours

PROGRAMME

- Sensibilisation aux accidents du travail et à leur coût
- Les textes relatifs à la conduite des ponts roulants : arrêté du 2 décembre 1998, les responsabilités
- Les différents organes d'un pont roulant : description, fonctionnement, utilisation, entretien
- Les dispositifs de sécurité
- La protection individuelle
- Notion de physique et unités utilisées en levage : poids, masse, force, moment...
- Evaluation du centre de gravité et du poids de la charge
- Les accessoires de l'élingueur, leurs emplois, leurs limites et l'entretien : élingues, manilles, palonnier, pinces et accessoires spéciaux...
- L'élingage : charge maximale d'utilisation d'une élingue, choix des élingues appropriées, élingage en fonction de la charge à transporter
- Les gestes de commandement
- Les règles de conduite : avant la manœuvre, au début de la manœuvre de levage, pendant le déplacement de la charge (maîtrise du balancement de la charge), à la dépose et en fin de pose